

**GRAND  
LAC**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 20 juin 2019 à 18h30 heures,**  
**A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Arrivé après la 3 <sup>ème</sup> délibération Pouvoir de Marina FERRARI
3	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
4	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
5	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
10	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
11	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
12	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 18 <sup>ème</sup> délibération
13	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
15	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
16	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
17	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
18	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
19	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
20	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
21	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
22	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
23	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
24	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
26	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
27	MERY	T	Eudes BOUVIER	
28	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 3 <sup>ème</sup> délibération
29	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
30	MOUXY	T	Nicolas MARC	
31	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
32	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
33	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
34	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
35	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
37	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S	Jean-Marc JOURDAN	
38	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
39	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
40	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
41	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
43	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

23 communes présentes.



**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
LA BIOLLE  
LA BIOLLE  
LE BOURGET DU LAC  
CHANAZ  
GRESY-SUR-AIX  
VOGLANS

Marina FERRARI  
Christiane MOLLAR  
Isabelle MOREAUX-JOUANNET  
Blandine BELLANCA  
Fabien COUDURIER  
Marie-Pierre FRANÇOIS  
Yves HUSSON  
Elisabeth ASSIER  
Martine BERNON

**Autres présents non votants :**

Marc MORAND  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISIERE  
Véronique MERMOUD  
Christophe PIRAT  
Olivier VERDENAL  
Christophe TOUZEAU  
Julie ECALARD  
Matilde HABOUZIT  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Eline QUAY-THEVENON

Pugny-Chatenod (suppléant)  
Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint des Services  
Directrice du Pôle Aménagement  
Directeur des services à la Population  
Directeur Financier  
Directeur du Pôle Eau  
Responsable Communication et des relations publiques  
Responsable du Pilotage de la Performance  
Responsable juridique et des assemblées  
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 13 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 28 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 41 présents (40 titulaires et 1 suppléant), et 43 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 1      Année : 2019  
Exécutoire le : 27 JUIN 2019  
Affichée le : 27 JUIN 2019  
Visée le : 27 JUIN 2019

### DECHETS

#### Adhésion de Grand Lac au Réseau Compostplus

Monsieur le Président rappelle que l'article 70 de la loi du 17 août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte énonce que le service public de gestion des déchets « progresse dans le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation pour tous les producteurs de déchets avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés. La collectivité territoriale définit des solutions techniques de compostage de proximité ou de collecte séparée des biodéchets et un rythme de déploiement adaptés à son territoire». Cette obligation a été avancée au 31 décembre 2023 et étendue à l'ensemble de l'UE par le paquet « Economie circulaire », adopté par le Parlement le 18/04/2018 et approuvé par les États membres le 22/05/2018.

Avant même la promulgation de ces lois, Grand Lac avait déjà mis en place localement des actions concrètes, dans le but de sortir ce flux des collectes ordures ménagères résiduelles afin de mieux les valoriser, notamment par le développement du compostage domestique ou collectif depuis 2005, mais aussi par la mise en place en 2017 d'une collecte des biodéchets chez une dizaine de restaurateurs et des établissements scolaires. Ces actions doivent donc être poursuivies et développées.

Pour ce faire, il semble important de pouvoir bénéficier d'expériences acquises sur d'autres territoires, et de mutualiser les réflexions et les outils. Ainsi le Réseau Compostplus répond à ces besoins et a pour vocation de participer au développement et à la promotion de la collecte des biodéchets auprès des pouvoirs publics et des acteurs de l'environnement. L'association, créée en 2011, réunit uniquement des collectivités pionnières de la collecte séparée des biodéchets depuis 2007. Elle compte aujourd'hui 23 collectivités membres à travers toute la France. Le réseau permet à ses adhérents d'accéder à une veille réglementaire et technique nationale et européenne sur la filière, des conseils et un soutien technique pour les projets, des groupements de commandes pour l'achat de matériels ou de services, des voyages d'étude thématique autour des biodéchets.

Monsieur le Président propose d'approuver l'adhésion de Grand Lac au Réseau Compostplus pour un montant annuel de 1 000 € (imputation budgétaire : 261/6281).

La commission Valorisation des déchets a rendu un avis favorable à cette adhésion.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'adhésion au Réseau Compostplus.

Aix-les-Bains, le 20 juin 2019

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 41
- Votants : 43
- Pour : 43
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Déchets - Adhésion de Grand Lac au réseau Compost plus

---

**Date de transmission de l'acte :** 27/06/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 27/06/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2877 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190620-d2877-DE

---

**Date de décision :** 20/06/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.8. Environnement